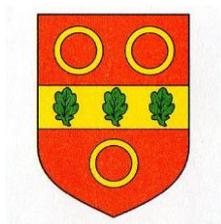


# LA FEUILLE DE CHENE

## RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



[www.rueyres.ch](http://www.rueyres.ch)

### **Le billet du Syndic**

*Le 16 juin prochain, le législatif communal sera appelé à voter sur la convention de fusion donnant les bases nécessaires pour l'entrée en vigueur de l'éventuelle future Commune de Sauteruz. Résultat des réflexions et décisions des différents groupes de travail, ce texte permettrait ainsi aux nouvelles autorités de pouvoir fonctionner au 1<sup>er</sup> janvier 2017.*

*Dans un premier temps pas nécessairement convaincue de la pertinence du périmètre, la Municipalité de Rueyres, au travers des personnes engagées dans les groupes de travail, a néanmoins participé de manière très active à cette étude. Au fil des réunions, des réflexions et des décisions prises et validées par le comité de pilotage, nous avons pu nous imprégner et nous convaincre de ce projet. Nous avons pu mesurer nos avantages, nos forces, mais également constater nos faiblesses. Nos huit communes ne sont pas très différentes les unes des autres et la mise en commun des atouts de chacune d'entre elles semble intéressante.*

*Notre Commune n'est pas en difficulté financière ou en mal de ressources humaines. Toutefois, au vu de la complexité toujours croissante des dossiers, de l'impact de la péréquation sur les petites Communes, de la difficulté à réaliser des projets*

*d'envergure, nous nous devons d'anticiper ce qui se profile à l'avenir. Les associations intercommunales sont maintenant légion avec pour corollaire une perte de pouvoir de décisions au niveau des Communes. Il est normal et important que nous participions aux projets et à l'investissement d'infrastructures au bénéfice de notre région.*

*Bien évidemment la fusion ne va pas résoudre tous nos maux. Il y aura des couacs et des insatisfactions. Mais la "professionnalisation" des acteurs et des services permettra de répondre de manière adaptée à plus d'exigences. Nous ne portons pas ce projet pour nous, aujourd'hui, mais nous anticipons les difficultés et les défis qui, demain, vont inévitablement se présenter.*

*Votre Municipalité est unanime à l'idée d'unir notre futur à celui de nos voisins et voit poindre cette étape avec beaucoup de sérénité. Le train passe et nous avons envie d'y monter afin de contribuer à la mise en place d'un avenir certainement passionnant.*

*Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de notre collège, un bel été et beaucoup de satisfactions professionnelles et relationnelles.*

Stéphane Jordan

## **Remerciements à M. Bernard Buffat**

Dans le courant de l'année 2013, M. Bernard Buffat a souhaité mettre un terme à son activité de responsable de la déchetterie. Depuis 1981, il a toujours assumé cette tâche avec beaucoup de dévouement, de tact et de diplomatie et une grande serviabilité. 32 ans à accueillir nos citoyens, à faire respecter certaines règles, sans jamais se fâcher. Voilà qui caractérise bien M. Buffat. Le dévouement et la bonne humeur !

Mais son "parcours communal" ne s'arrête pas là. Municipal de 1966 à 1982, responsable de l'horloge de l'église de 1967 à 2009, il avait également remplacé M. Jules Recordon au tout début des années 80, en tant que surveillant du bon fonctionnement de nos installations de pompage des eaux usées communales. Ceci jusqu'en 2006.

Difficile de faire beaucoup mieux en matière d'engagement et de dévouement, si l'on songe que M. Buffat a également assuré, quelques hivers durant, le déneigement, que le corps des sapeurs-pompiers, alors encore à l'échelon communal, a pu compter sur lui comme fourrier et qu'il fut le répondant des pompes funèbres, s'assurant que tout soit bien organisé, de 1966 à 2010 !

Une délégation de la Municipalité s'est donc rendue en fin d'année 2013 chez M. Buffat, afin de lui remettre un petit présent. Il trouvera au travers de cette attention de quoi satisfaire sa passion pour des courses en montagne, des nuits en cabane ou des excursions en car. Nous remercions chaleureusement la famille Buffat pour leur accueil chaleureux et copieux !

Nous adressons à M. Bernard Buffat, ainsi qu'à sa famille, nos vifs remerciements et nos meilleurs vœux pour un futur encore passionnant.

*Stéphane Jordan*



## ASIRE

La nouvelle association scolaire ASIRE (Association Scolaire intercommunale de la Région d'Echallens) dont je vous ai parlé dans les dernières éditions a pris effet au 01.01.2014, mais les 7 membres du comité directeur (CODIR) avaient commencé leur travail sur les nombreux sujets dont ils sont chargés depuis plusieurs mois déjà. Et ce travail est conséquent, l'association regroupant 27 communes, 25'000 habitants, 3500 élèves, 4 établissements scolaires sur un grand territoire.

Je vous rappelle que c'est la plus grande association scolaire du canton. Les défis sont à sa mesure : organiser les transports, la journée continue de l'élève n'est pas chose facile, surtout qu'il est impossible de pouvoir contenter tout le monde. Les enclassements, les transports ne conviennent pas à tous les élèves et à tous les parents, et je suis tout à fait consciente de cela, mais d'avoir fait partie du CODIR de l'ASIBP m'a fait voir que celui-ci essaie de faire au mieux, ce qui n'est pas toujours compris...

Une des tâches du CODIR en ces premiers mois a été de reprendre le témoin dans les dossiers des constructions scolaires de Bercher, même si les groupes de travail en charge depuis le début ont continué leur tâche.

La salle de gym a été terminée au pas de charge pour la rentrée des relâches et c'est le 4 mars que les élèves ont pu profiter pour la première fois de cette très belle salle. Les finitions et retouches sont encore en cours, mais la satisfaction est grande chez les élèves et les enseignants d'avoir un si beau terrain de jeux et outil de travail... Les personnes présentes le 1<sup>er</sup> mai pour la séance d'information sur la fusion ont pu découvrir cette salle que nous avons eu grand plaisir à suivre dans le groupe de travail depuis le

début, c'est à dire début septembre 2011. Je remercie encore une fois Jérémie Crisinel, notre Président du Conseil, pour son implication sans bornes dans cet ouvrage ainsi que celui du chantier du collège. Et Ludovic Peguiron qui a assumé de main de maître la gestion du GT de la salle de gym. Le GT a officiellement été dissout le 30 avril 2014 symboliquement par une agape organisée par le CODIR de l'ASIRE dans la partie « buvette » de la salle de gym. C'est maintenant à l'ASIRE de reprendre les rennes de ce centre sportif.

Quant au chantier du collège, il avance vite, vous l'aurez déjà remarqué, beaucoup plus chanceux dans la météo que pour celui de la salle de gym, et avec la contrainte d'être prêt pour la rentrée scolaire d'août 2014. C'est un défi de taille, à la mesure du chantier et du complexe scolaire...

Les deux bâtiments de classes et classes spéciales seront prêts pour la rentrée. Le 3<sup>ème</sup> bâtiment qui regroupera l'administration, le réfectoire/aula sera prêt cet automne. Le fonctionnement du GT avec des sous-commissions responsables de domaines spécifiques Jéré pour la sono (merci on aura une sono « de sorte » à Bercher), moi entre autres pour le mobilier scolaire a permis une très bonne efficacité.

Les heures passées dans les GT pour ces deux gros chantiers sont innombrables, mais avec l'immense satisfaction d'avoir pris part à des choses bien concrètes et fort intéressantes pour quelqu'un comme moi qui n'avait d'autre expérience dans le domaine que la construction de notre maison... ceci est d'un tout autre ordre et fort intéressant !

Mais je rappelle que si l'on n'avait pas eu des gens « du métier » dans les deux GT, cela n'aurait pas été possible. Merci, même si je me répète, à Jérémie Crisinel et Ludovic Peguiron. René Pernet qui n'est pas du métier quant à lui gère le GT collège avec beaucoup d'efficacité... Merci à lui également !



## Efaje

L'Efaje (association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants) grandit de manière importante avec l'ouverture de bon nombre de places en garderie et parascolaire. Malgré cela les listes d'attente sont importantes, surtout pour les tout petits. Et les UAPE (unité d'accueil pour écoliers) arrivent à saturation également. Une importante réflexion est en cours et l'importance primordiale d'une synergie entre l'ASIRE et l'Efaje devient évidente.

---

## Cinéma d'Echallens Ecran Total

L'équipe du cinéma d'Echallens constituée d'une vingtaine de personnes de 17 à 67 ans fonctionne très bien, l'ambiance de travail est excellente et ils ont dû refuser du monde !

Le public est très divers et apprécie la programmation variée et le choix des films. En 2013, le cinéma a accueilli 12'000 personnes (13'700 en 2012) lors des séances payantes ordinaires. Cette baisse a été constatée dans toute la Suisse et s'explique par les 5 plus grands succès de 2012 qui ont été vus par 4450 personnes contre 2400 pour les 5 meilleurs en 2012.

7 séances pour les seniors le vendredi après-midi rencontrent un succès franc et régulier, grâce aussi à Pro Senectute et son équipe de bénévoles.

La Lanterne magique attire plus de 350 enfants lors de 9 projections au cours de l'année.

Divers travaux ont été effectués sur le bâtiment (changement des fenêtres, travaux de peinture), ceci par la Commune d'Echallens, propriétaire du bâtiment. D'autres travaux d'entretien de la salle, éclairage du foyer et de la salle, aménagement du sous-sol ont été faits par l'association AACE (Association des Amis du Cinéma d'Echallens). La réparation des sièges a occupé une équipe de bénévoles. A terme un remplacement de ces sièges devra être envisagé, mais cette opération coûteuse nécessite d'abord que des réserves financières soient faites. Pour 2014, la rénovation complète du bar et son déplacement dans le foyer est à l'ordre du jour

avec une mise à niveau des installations électriques au sous-sol.

Nous avons beaucoup de chance d'avoir un tel cinéma proche de chez nous, avec des sorties de films en même temps qu'en ville, à des tarifs qui restent bas....et aux glaces inimitables qui ravissent nos palais et nous font replonger en enfance !...

## **ALORS SOUTENONS-LE !**

---

## Festival du Verger

Ouvrez vos agendas à la page **d'août**, mettez une croix ou un rond rouge sur la date du **16....c'est l'incontournable** rendez-vous de l'été à Rueyres...Le Verger de nos Amis les Crisi's ouvre pour la **13<sup>ème</sup> édition du Festival du Verger !**

**Un grand MERCI à eux pour leur générosité et à tous ceux qui font que ce festival est ce qu'il est !**



## Soirée du chœur mixte La Voix des Chênes

Le thème de cette soirée était les rapports hommes-femmes à tous les âges de la vie... et le groupe théâtre a réussi à illustrer ces diverses étapes avec brio, où chacune et chacun d'entre nous pouvait s'y retrouver à un moment ou à un autre ! Vaste sujet qui continuera à faire parler bon nombre ou couler beaucoup d'encre... Un immense bravo à cette équipe de comédiens-metteurs en scène-auteurs de sketches !

Pour la première fois, la formule sur deux week-ends et 4 soirées a certes demandé un gros investissement aux chanteurs et comédiens mais a permis un meilleur confort pour le public avec des salles moins « remplies à craquer » ! Une formule qui sera sans doute reprise l'an prochain.

Un petit résumé en images...

*Véronique Laurent Zeller*



## **Forêts communales**

La coupe de l'hiver 2013-2014 a été effectuée sur la parcelle communale du lieu-dit « La Rochette » par l'équipe du triage du Sauteruz. En raison de l'absence de gel sur la quasi-totalité de l'hiver, les conditions n'étaient pas propices aux travaux forestiers (surtout dans des parcelles difficiles d'accès).

Le chemin de la Rochette (qui descend dans le bois depuis le pâturage communal derrière la déchetterie) a beaucoup souffert et il sera remis en état d'ici l'été (travaux pris en charge par le garde forestier M. Michel Félix)

Ces parcelles se trouvent en zone de protection, comme la plupart des forêts du vallon du Sauteruz et bénéficient donc de subsides un peu plus étoffés.

A noter qu'une partie de ces travaux en terrain difficile a été réalisée dans le cadre de la formation des apprentis bûcherons.

Une mise de bois sur pied a également été organisée en décembre 2013 pour un volume de ~41m<sup>3</sup>. Les coupes étant terminées, la parcelle a été replantée.

---

## **Déchetterie**

Je souhaite la bienvenue à Gilles David, qui rejoint Sébastien et Eric Perey dans « l'équipe déchetterie » !

Gregory David, ayant repris la conciergerie du Casino, a dû se résigner à rendre les clefs des « gadoues »... Un grand merci à lui pour ces quelques mois d'exercice au service de tous !

### **Le PET est une matière valorisable :**

Le PET (ou polyéthylène téréphtalate) est composé de pétrole ou de gaz naturel et peut être recyclé à 100%. Fondamentalement, il ne perd rien de ses caractéristiques pendant le recyclage, et peut donc être transformé à plusieurs reprises pour fabriquer des produits de qualité supérieure. C'est la raison pour laquelle en Suisse, la collecte des bouteilles en PET se fait de manière systématique depuis 1990. En 2010, huit sur dix bouteilles en PET mises en circulation ont été recyclées, ce qui représente un total de plus d'un milliard de bouteilles, un résultat record sur le plan international.

Mais attention à bien séparer le PET recyclable de ce qui ne l'est pas ! Le mélange avec d'autres matières plastiques pose des problèmes lors du processus de recyclage.

---

## **SDIS Gros-de-Vaud**

Le SDIS Gros-de-Vaud est en manque d'effectif et nous cherchons à recruter rapidement de nouveaux sapeurs-pompiers (femmes ou hommes), l'âge minimum étant fixé à l'année des 18 ans.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter les personnes suivantes :

- Daniel Reymond, chef du DPS de Bercher ou
- Reynald Bignens, chef du site de Bercher

En tant qu'ancien commandant du SDIS Rueyres, je reste également volontiers à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

---

## **Police des constructions**

La nouvelle loi vaudoise sur l'énergie entrera en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet ! cela implique de nouvelles exigences notamment au niveau de l'isolation des bâtiments, du pourcentage d'énergie renouvelable à fournir, du type de production d'énergie choisie...

Cela concerne principalement les nouvelles constructions, mais également les grosses rénovations.

Un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sera désormais exigé lors de la vente d'un bien immobilier.

Ce certificat sera également exigé lors du remplacement d'une ancienne chaudière à gaz ou à mazout à l'identique.

L'objectif « 2050 » étant de réduire la consommation d'énergie actuelle de 54%, dont 18% d'électricité, cette nouvelle loi devrait permettre de :

- Augmenter l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Développer les productions d'énergies renouvelables.
- Assurer l'approvisionnement et le respect de l'environnement.
- Mettre en place un programme de subventions (100 millions).

Plus d'info sur :

[www.vd.ch/energie](http://www.vd.ch/energie)

[www.vd.ch/subventions-energie](http://www.vd.ch/subventions-energie)

Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner, n'hésitez pas à contacter le Syndic ou moi-même.

Je vous souhaite un très bel été à toutes et tous.

*Valéry Jordan*

---

## **Réaménagement de la " Place du village "**

Le projet de réaménagement de la Place suit son cours, après plusieurs séances avec le Service des Routes et un ingénieur civil, nous avons dû opter pour un autre revêtement que les pavés pour la partie routière, ceci pour les raisons suivantes :

- Coût : il faudrait refaire tous les fondements de la route, afin d'assurer une stabilité à long terme.
- Nuisances sonores : nous sommes allés dans plusieurs cités équipées de pavés et le résultat est sans appel, le bitume est plus silencieux et apporte une meilleure tranquillité au voisinage.
- Ralentissement du trafic : il n'en est rien, car les véhicules passent à la même vitesse.

C'est pour ces trois principales raisons, que l'on a choisi un revêtement en bitume, éventuellement de couleur, qui ne dénaturera en rien le projet initial.

---

## **Battoir**

Les deux garages du Battoir s'étant libérés, nous avons pu les récupérer pour la Commune. Après une remise en état et un réaménagement, nous avons pu rassembler tous les objets communaux qui étaient éparpillés dans plusieurs endroits. Les tables et les chaises qui se trouvaient dans le Battoir sont stockées au propre et au sec dans l'un des garages, elles sont toujours à disposition de la population.

## **Amicale du Four à Pain**

L'Amicale du Four à Pain a déjà organisé cette année deux manifestations.

- La 8 mars, première fournée printanière, qui a eu un petit succès, peu de personnes s'étant inscrites pour la cuisson de leur propre pain ou tresse. Mais l'apéro fut bon et ensoleillé.
- Le 10 mai, fête du printemps, succès et soleil au rendez-vous, une vingtaine d'enfants sont venus confectionner pains et bricolages. Une quarantaine de tresses ont été vendues. Quant à l'apéro accompagné d'assiettes d'antipasti concoctées par l'Amicale a permis à la population de passer un agréable moment de convivialité et de partage.



Rendez-vous : pour la soirée Pizza le 27 septembre 2014 et pour la fournée d'automne le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

---

## **Routes**

La Direction Générale de la Mobilité et des Routes a effectué un décompte du trafic routier aux quatre entrées du village ceci du 13 mars au 19 mars. Les résultats de cette campagne de mesure ne sont pas catastrophiques (selon feuille de comptage annexée), il en découle que notre village reste un lieu paisible à l'écart du grand trafic.

*Pietro Ricci*



Direction générale de la mobilité et des routes  
Entretien – Région Nord  
Arrondissement des routes cantonales  
Route de Lausanne 26, CP 1389 - 1401 Yverdon-les-Bains

## Rueyres COMPTAGE - VITESSE du 13 au 19.03.2014



**RC 428 C-S**  
Tjm 2010 850 vhc/j  
dont 80 PL

Tjm 844 vhc/j dont 110 PL  
V85 52 km/h  
V50 44 km/h

**RC 424 IL-S**  
Tjm 2010 700 vhc/j  
dont 10 PL

Tjm 456 vhc/j dont 66 PL  
V85 54 km/h  
V50 46 km/h

**RC 428 C-S**  
Tjm 2010 950 vhc/j  
dont 70 PL

Tjm 450 vhc/j dont 61 PL  
V85 56 km/h  
V50 47 km/h

Tjm 1'107 vhc/j dont 108 PL  
V85 50 km/h  
V50 42 km/h

**RC 424 IL-S**  
Tjm 2010 600 vhc/j  
dont 10 PL

Tjm 253 vhc/j dont 93 PL  
V85 61 km/h  
V50 50 km/h  
Hors localité 80 km/h

DGMR, Département des infrastructures et des ressources humaines  
www.vd.ch - T. 41 24 557 65 65 - F. 41 24 557 76 31  
www.vd.ch/dgmr - info.sr-nord@vd.ch  
G:\AB\_Emplois\10\_Soutien Admin\1\_Secrétariat\4\_Nord\03\_Relations\_communes\Rueyres\3\_FLA\_Rueyres-Comptages\_2014.doc

## **Election complémentaire**

En date du 16 juin dernier, une élection complémentaire a été organisée, afin de compléter l'effectif de la Municipalité. Aucun candidat n'avait officiellement manifesté de l'intérêt pour prendre ce poste. Après 2 tours de scrutin, M. Michel David a été élu et a, de suite, accepté son mandat. Nous remercions vivement Michel pour son engagement envers notre Commune et nous réjouissons d'ores et déjà de collaborer ensemble. Nul doute que son expérience en tant que "Key Account Manager" au sein de la Romande Energie, qui, en français, signifie "Responsable des relations avec les grands clients", apportera de précieuses compétences au bénéfice de notre Commune.



---

## **Répartition des tâches au sein de la commune**

Municipalité	Jordan Stéphane, Syndic		tél.	079 366 05 18
	Ricci Pietro, Vice-Syndic		tél.	079 654 27 42
	Jordan Valéry		tél.	079 282 89 68
	Laurent Zeller Véronique		tél.	079 635 90 88
	David Michel		tél.	076 491 48 12
Greffé municipal (sur rendez-vous)	Henry Corinne	Bureau	tél.	021 887 70 85
			fax	021 887 70 22
Contrôle des habitants (ouvert le mardi de 18h00 à 19h00)	Bornet Patricia	Bureau	tél.	021 887 70 85
			fax	021 887 70 22
Boursière (sur rendez-vous)	Jordan Brigitte	Bureau	tél.	021 887 70 85
			fax	021 887 70 22
		Privé	tél.	021 882 25 67
Président du Conseil	Crisinel Jérémie		tél.	021 887 62 07
Secrétaire du Conseil	David Sarah		tél.	021 887 61 06
Conciergerie de l'Eglise et des bâtiments administratifs	Zeller Zoé		tél.	021 887 75 65
Réservation et conciergerie du Refuge	Gavillet Alex		tél.	021 887 71 39
Réservation et conciergerie du Casino	David Grégory		tél.	021 882 22 27

## **Etat civil de Rueyres**

Du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 20 mai 2014

**Naissance**      20.03.2014      Umea, fille de Gilles et Kersay Subilia

**Bienvenue à cette petite fille et félicitations aux heureux parents !**

**Décès**            15.01.2014      Buffat Frida

**La Municipalité présente ses plus sincères condoléances à la famille**

**Arrivées**        30.11.2013      Ferreira Guerra Diamantino et Coelho Ribeiro Guerra Monica et leurs enfants Marta, Nicole et Bianca, domiciliés à la route du Battoir 10

02.12.2013      Pahud Thaqi Marianne et Thaqi Fatmir, domiciliés à la route du Battoir 6

02.03.2014      Gilles et Kersay Subilia, domiciliés à la route du Battoir 4

15.03.2014      Sequeira Mendes Nélio, domicilié au chemin de Forchy 14

01.04.2014      De Maio Katia et son fils Leo, domiciliés à la route du Battoir 10

**Nous vous souhaitons à toutes et tous la bienvenue dans notre commune**

**Départs**        27.11.2013      Millasson Sahra et sa fille Cléa pour Saint-Cierges

28.01.2014      Matthieu Joseph pour Cugy

16.03.2014      Clavel Thierry pour La Tour-de-Peilz

30.04.2014      Cea Damiano pour Saint-Aubin

Population au 20 mai 2014 : 260 habitants

---

## **Ouverture de la Déchetterie**

Samedi de 9h30 à 11h00 durant toute l'année

Jeudi de 18h30 à 19h00 (entre les dates de passage à l'heure d'été et de passage à l'heure d'hiver)

---

## **Sociétés de Rueyres**

Chœur Mixte La Voix des Chênes (Fey-Rueyres)

Président : M. Stéphane Jordan, tél. 079 366 05 18

Amicale du Four à Pain

Secrétaire : Mme Christine Ricci, tél. 021 887 86 14

Volley-Club Fey-Rueyres

Présidente : Mme Géraldine Schärer, tél. 021 861 42 07

Jeunesse Rueyres-Oppens

Président : M. Damien Zahnd, tél. 079 248 84 63



## **Juin**

8	Pentecôte
9	Lundi de Pentecôte
12	Diffusion des matchs de la Coupe du Monde de football, au Battoir, jusqu'au 13 juillet, organisé par la Jeunesse
15	Broche paroisse, au Refuge Rueyres-Oppens, après le culte
16	Conseil général, votation fusion
29	Culte d'installation des nouveaux conseillers paroissiaux, Eglise d'Essertines, 10h00

## **Juillet**

4	Vacances scolaires jusqu'au 25 août
---	-------------------------------------

## **Août**

1	Fête Nationale, au Refuge Rueyres-Oppens
16	Festival du Verger, au Verger des Crisi's dès 16h00
22 – 23	Tour de Jeunesse
25	Reprise scolaire

## **Septembre**

21	Jeûne fédéral
22	Lundi du Jeûne fédéral
27	Soirée pizza, organisée par l'Amicale du Four à Pain
28	Votations fédérales et cantonales

## **Octobre**

10 – 27	Vacances scolaires
---------	--------------------

## **Novembre**

1	Fournée d'Automne, organisée par l'Amicale du Four à Pain
14	Souper Malakoff, à la salle communale d'Oppens, organisé par la Jeunesse
14 – 15	Inauguration du complexe scolaire et sportif des Sept-Fontaines
30	Votations fédérales et cantonales

## **Décembre**

13	Marché de Noël
19	Vacances scolaires jusqu'au 5 janvier 2015
25	Noël

***Au vu du peu d'intérêt manifesté, la Commune ne réorganisera pas de vente de sapins de Noël.***

## Ce que vous pouvez déposer dans la collecte du PET



Uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo PET-Recycling



La règle «l'air dehors, la capsule dessus» s'applique. En les pressant, les bouteilles ont trois fois plus de place, tant dans votre cabas que dans le conteneur ou le camion qui les transporte.

Collecte des bouteilles de boissons en PET chez tous les détaillants et dans les conteneurs PET officiels.

## Ce que vous ne pouvez PAS déposer dans la collecte du PET

QU'EST-CE QUI EST INTERDIT?

POURQUOI?

OÙ DOIS-JE L'ÉLIMINER?



Bouteilles de lait, de crème à café et de yogourt à boire

Ces bouteilles sont en principe en PE-HD. Les résidus de lait et le point de fusion plus bas du PE occasionnent des problèmes lors du recyclage.

Collecte à part chez la plupart des grands détaillants.



Gobelets pour boissons, glaces, yogourts, etc.

Beaucoup de gobelets sont en PS. Le point de fusion plus bas du PS occasionne des problèmes lors du recyclage.

Élimination avec les déchets ménagers.



Flacons de lessive et de détergent

En raison de son contenu, ce matériau ne peut plus être utilisé pour des denrées alimentaires.

Collecte séparée à Migros.



Bouteilles de shampoings et autres produits cosmétiques

En raison de son contenu, ce matériau ne peut plus être utilisé pour des denrées alimentaires.

Collecte séparée à Migros.



Blisters (coques en plastique) pour la viande, les légumes et les fruits

Ce type d'emballage est généralement en PP. Le point de fusion plus bas du PP occasionne des problèmes lors du recyclage.

Élimination avec les déchets ménagers.



Petites bouteilles pour le vinaigre, l'huile et les sauces à salade

Bien que la plupart de ces bouteilles soient en PET, elles ne doivent pas être jetées dans la collecte du PET. Les résidus d'huile compliquent le processus de lavage tandis que les restes de vinaigre influencent la composition chimique du PET.

Collecte séparée à Migros.



Tous les déchets

Élimination avec les déchets ménagers.